



## Devenir bénévole

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel fixe : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

### **MISSIONS :**

Le bénévole visiteur peut être contacté par l'association Rescue Montagnes si une adoption se prépare ou a eu lieu près de chez lui pour une ou plusieurs des missions suivantes :

- 1- Effectuer une visite de pré-adoption : s'assurer que les conditions de vie exposées au téléphone au bénévole référent (celui chargé du suivi du chien à placer) sont conformes à la réalité (exemples : le terrain est bien clôturé, il n'y a pas plus de chiens qu'annoncés, etc).
- 2- Effectuer une visite de post-adoption : s'assurer que le Montagne adopté est bien accueilli dans sa nouvelle famille, et que les conditions de vie proposées sont conformes à celles du contrat signé par l'adoptant.
- 3- Eventuellement, en cas d'urgence pour un problème rencontré avec le chien adopté, effectuer une visite pour évaluer la situation et la relater au bénévole référent.

### **DISPONIBILITÉ :**

En s'inscrivant sur la liste, le bénévole visiteur est susceptible d'être contacté

pour une mission. Toutefois, si ses disponibilités ne le permettent pas, il peut refuser la mission proposée par l'association.

**ENGAGEMENTS :**

Pour la cohérence du suivi d'adoption et la crédibilité de l'association, il est INDISPENSABLE que le bénévole visiteur s'engage à :

- N'intervenir que sur la demande du bénévole référent (chargé du suivi du chien à placer).
- Ne pas dispenser de conseils autres que ceux dont il a discuté au préalable avec le bénévole référent. En effet, chaque chien est unique, et le bénévole référent, celui qui connaît le mieux l'histoire et le caractère du chien, est le plus à même de conseiller les futurs adoptants. Le bénévole visiteur doit être conscient que les règles qu'il a pu lui-même mettre en place avec son propre chien ne sont pas forcément les mêmes que celles conseillées par l'association aux adoptants. Si deux personnes donnent des conseils contradictoires aux adoptants, l'association perd en crédibilité, et les conséquences sur le chien adopté pourront être négatives.
- Relater après visite son impression, positive ou négative, au bénévole référent, en justifiant ce qui motive cette impression.

**Je soussigné ....., demeurant**

**à.....(département .....),**

**déclare accepter les termes du contrat et m'inscrire sur la liste des**

**« bénévoles visiteurs » de l'association Rescue Montagnes des**

**Pyrénées.**

**J'accepte de me déplacer dans un rayon de .....**

**kilomètres de mon domicile.**

**Fait à ....., le .....**